



VC SANCEEN



CALENDRIER CYCLO 2025





Depuis 1978,
le vélo plaisir
avec passion



Le VCS, Jumelé avec
RC-Vorwärts
de Speyer
"ALLEMAGNE"



VC SANCEEN



Association n° W 103000683

**LE COMITÉ
DIRECTEUR**

2025

- ▶ Président..... **Jean-Claude GLINEUR**
- ▶ Vice-Président..... **Philippe MAGNIEN**
- ▶ Secrétaire..... **Patrice ODIN**
- ▶ Secrétaire-adjointe..... **Catherine VOGEL**
- ▶ Trésorier..... **Bernard HAMON**
- ▶ Trésorier-adjoint..... **Jean-Pierre CHOISELAT**
- ▶ Délégué sécurité FFCT..... **Serge DUFOUR**
- ▶ Délégué Adjoint sécurité **Jean-François DORELLE**
- ▶ Membres..... **Michel BAUDOUIN**

Gérard DREZET
Daniel GAUDUCHON
Janick LAGOGUEY
Didier PARET
Michèle QUIGNARD
Gilles RENAUT
Elisabeth ROBIN
Christine VAN LINTHOUT



Personnes habilitées à faire
fonctionner le compte bancaire :

- *Jean-Claude Glineur
- *Bernard Hamon
- *Jean-Pierre Choiselat

Nouveaux au Comité directeur

- ▶ Membres d'honneur :
Jean Michel VIART
Christian BAUDET
Thierry PARET
- ▶ Vérificateur aux comptes :
Jacques MOUILLEFARINE



De gauche à droite : Elisabeth Robin - Christine Van Linthout
Jean-François Dorelle - Janick Lagoguey



Le mot du Président

Chers amies et amis du VCS,

2025 est l'année du renouvellement des équipes dirigeantes à tous les niveaux des clubs, comités départementaux, régionaux. Lors de notre assemblée générale le 23 novembre, vous avez élu le nouveau Comité directeur qui siègera durant 4 ans et qui a pour première mission de constituer le nouveau bureau. Suite à l'arrêt de notre président Michel Beau, vous m'avez élu président ; votre confiance me touche énormément et je suis déterminé à être à la hauteur, même si la barre est très haute. Succéder à Michel est un sacré challenge tant il a porté pendant ces 12 années au plus haut les couleurs du VCS jusqu'à la première place du Challenge de France : « On ne te remerciera jamais assez Michel pour ton engagement sans faille durant toutes ces années ».

Je suis conscient de la responsabilité qui m'est confiée et je m'engage à déployer tous les efforts pour servir au mieux notre club. Je suis convaincu, avec votre aide, que nous réussirons à porter haut les couleurs jaune et bleu.

Notre club tire sa force d'un même dénominateur : LA PASSION. Servons-nous-en pour réaliser de grandes choses. Je suis sûr que nous réussirons ensemble en partageant nos idées et en unissant nos forces. Je compte sur vous pour m'aider à accomplir au mieux la mission que vous me confiez.

Le Vélo Club Sancéen, fidèle à sa tradition, apportera sa pierre à l'édifice bâti par le Comité Départemental de Cyclotourisme de l'Aube. Un calendrier riche de 46 organisations route / VTT et 77 randonnées permanentes. L'AMICALE GERMINOISE proposera pour la première fois cette année 7 nouveaux parcours permanents sur la thématique des châteaux de notre département. Nous Organiserons 2 journées fortes des Balades Sancéennes (le 50km et le 75km), la randonnée des Poulettes 100% féminine, la Sancéenne « Souvenir Francis Mielle » et les 7 heures du Téléthon.

Chaque semaine, vous pourrez, sous la conduite de nos capitaines de route, participer aux **sorties groupes** les mardis, mercredis ou jeudis sur les parcours des randonnées permanentes (il y

a un programme qui a été mis en place). Le Rallye-Découverte « l'Aube à Vélo » vous fera découvrir ou redécouvrir des routes méconnues de notre département sur les 24 circuits proposés.

Bien choisir son groupe, son parcours, en mesurer les difficultés, aborder la sortie avec enthousiasme, s'arrêter le temps d'une photo dans le cadre des concours Photos organisés par le CO-REG ou le CODEP 10.

Respecter la devise « **partir ensemble, rouler ensemble, rentrer ensemble** » chère à HENRI DESGRANGE, autant de conditions pour réussir une belle sortie sportive et conviviale ! L'article du vendredi sur notre site vcsanceen.fr vous donnera toutes informations utiles pour ces sorties : parcours, heure et lieu de départ.

Le Vélo Club Sancéen vous propose en 2025 :

- d'aller rouler dans la vallée de la Dordogne à Saint-Denis-lès-Martel niché dans le département du Lot, une destination idéale qui abrite certains des plus beaux villages de France : Rocamadour, Martel et Beau lieu-sur-Dordogne.
- de recevoir nos amis allemands de Speyer
- de partager des moments d'amitié dans nos réunions mensuelles, à notre repas champêtre à l'issue de la Sancéenne ou à notre journée vélo-famille.

En ce début d'année 2025, je souhaite la bienvenue à **nos nouveaux licenciés**. Sachons faciliter leur intégration et rendons-les fiers de porter nos couleurs jaune et bleu.

Je tiens à remercier **nos partenaires** : Thierry PARET et son entreprise de peinture-décoration, les Cycles Bike Evolution, le Champagne Christian SENEZ, **les annonceurs de notre site** : Horticulture BROYON, les Transports BERTON, le Chauffage-Sanitaire VAILLOT, Intermarché Rives de Seine et la Municipalité de Saint-Julien-les-Villas. Merci à tous **nos membres bienfaiteurs**. Tous participent à la bonne marche de notre club.

Merci aussi à tous ceux qui participent à la réalisation du calendrier du VCS en version papier et mis sur le site en version numérique.

Je vous souhaite à toutes et tous une très belle saison 2025, en espérant une météo plus clémente. Ensemble, faisons de 2025 une année exceptionnelle dédiée au plaisir du cyclotourisme et que chaque sortie soit une aventure. Prenez soin de vous. Vive le VCS

**Jean Claude GLINEUR , Président
du VÉLO CLUB SANCEEN**

CLASSEMENT GENERAL SCRATCH 2024 *82 classés sur 94 licenciés

Class	Noms Prénoms	Kms	Brevets	Class Kms	Class Brevets	Ratio
1	RENAUT Gilles	10986	109	1	2	3
2	LAUNAY Liliane *VAE	9771	114	2	1	3
3	POURILLE Brigitte *VAE	9220	109	3	2	5
4	LAUNAY Jean Pierre	8528	102	4	4	8
5	ROBIN Elisabeth	8390	98	5	5	10
6	VAN LINTHOUT Christine	8345	98	6	5	11
7	CARTIER Alain	7902	86	7	8	15
8	DORIDOU Marie-France *VAE	7297	90	8	7	15
9	PULBY Christian *VAE	6907	85	9	9	18
10	VOGEL Catherine *VAE	6500	81	10	10	20
11	CHOISELAT Jean Pierre	6171	78	11	11	22
12	PAUL Anne	5827	74	12	12	24
13	ODIN Patrice	5403	72	13	13	26
14	HAMON Bernard	5102	67	14	14	28
15	ODIN Annie	4870	65	15	15	30
16	JOSEPH Didier	4420	55	16	18	34
17	LAGOGUEY Janick	4288	60	18	16	34
18	BERTON Eric	4415	55	17	18	35
19	BEAU Michel *VAE	3880	57	22	17	39
20	GOBIN Christophe	4085	46	20	23	43
21	GUINOT Laurent	3889	48	21	22	43
22	KAUFMANN Jean	3590	49	24	20	44
23	MAGNIEN Philippe	3851	45	23	24	47
24	PAUL Pascal	3464	43	25	25	50
25	OFIARA William	4242	37	19	32	51
26	GRADOS Fernand	3202	41	26	27	53
27	TISON Françoise	2654	49	33	20	53
28	COUTURIER Betty *VAE	3152	41	27	27	54
29	MARNAT Alain	2710	43	31	25	56
30	DUFOUR Serge	2895	40	29	29	58
31	HAMON Claudie *VAE	2947	36	28	35	63
32	RILLIOT Philippe	2688	36	32	35	67
33	BEAU Mireille *VAE	2469	40	38	29	67
34	BUIRETTE Patrick	2477	37	37	32	69
35	MOUILLEFARINE Jacques	2260	40	40	29	69
36	PULBY Michel	2766	31	30	41	71
37	DREZET Gérard	2281	37	39	32	71
38	BOUCLAINVILLE Jonathan	2608	35	35	37	72
39	JOFFROY Jean Marc	2613	30	34	42	76
40	JOURDHEUIL Alain	2162	33	41	39	80
41	DORELLE Jean-François	2515	27	36	45	81

SUITE CLASSEMENT GENERAL SCRATCH 2024

42	GLINEUR Jean Claude	2068	34	44	38	82
43	CHAUVE Eric	2149	29	42	43	85
44	DUFOUR Jacqueline *VAE	2090	29	43	43	86
45	SIMON Carole	2066	32	46	40	86
46	GRADOS André	2068	27	44	45	89
47	BAUSER Daniel	1567	27	49	45	94
48	ROUOT Philippe	1843	26	47	48	95
49	LANDRE Francis	1571	26	48	48	96
50	GODIN Jacky	1523	24	50	52	102
51	GRE Jean Pierre	1351	25	52	50	102
52	GODIN Nadine *VAE	1492	24	51	52	103
53	LEFEBVRE Daniel	1347	25	53	50	103
54	CHENONIER Didier	1297	20	54	54	108
55	MOUILLEFARINE Gilbert	1132	20	58	54	112
56	ROMANO Patrick	1156	19	57	56	113
57	BAUDOUIN Michel	1253	18	55	59	114
58	DUTERME Jean Luc	1236	18	56	59	115
59	JOLY Gilles *VAE	1032	19	61	56	117
60	MARNAT Gérard	1026	19	63	56	119
61	LEHALLIER Pascale	1070	17	59	62	121
62	GODOT Dominique	1031	18	62	59	121
63	ROYERE Raynald *VAE	1033	16	60	63	123
64	LEHALLIER Jean Claude	960	16	64	63	127
65	DEBLOCK Philippe	931	13	65	66	131
66	CHAUMONT Danielle	738	15	68	65	133
67	CANEY Fabrice	885	10	66	69	135
68	THIEBLEMONT Benoît	811	12	67	68	135
69	THIERARD Claude	684	13	69	66	135
70	MORATO François	551	10	70	69	139
71	PETERHANS Christian	490	9	71	71	142
72	BILLY Michel *VAE	448	9	72	71	143
73	LEVAIN-LAURENCEAU Nadège *VAE	392	9	73	71	144
74	GAUDUCHON Daniel	365	5	74	75	149
75	VOULMINOT Michel	345	7	75	74	149
76	BARRAULT Dominique	221	4	76	77	153
77	QUIGNARD Michèle	140	5	78	75	153
78	MAIRE Olivier	214	3	77	78	155
79	QUIGNARD Jean	85	3	79	78	157
80	OSWALD Michel	80	2	80	80	160
81	FEVRE Gérard *VAE	40	1	81	81	162
82	DOUCET Guy	30	1	82	81	163

CLASSEMENT 2024 AU NOMBRE DE KILOMETRES *82 classés sur 94 licenciés

Clas	Noms Prénoms	Brevets
1	RENAUT Gilles	10986
2	LAUNAY Liliane *VAE	9771
3	POURILLE Brigitte *VAE	9220
4	LAUNAY Jean Pierre	8528
5	ROBIN Elisabeth	8390
6	VAN LINTHOUT Christine	8345
7	CARTIER Alain	7902
8	DORIDOU Marie-France *VAE	7297
9	PULBY Christian *VAE	6907
10	VOGEL Catherine *VAE	6500
11	CHOISELAT Jean Pierre	6171
12	PAUL Anne	5827
13	ODIN Patrice	5403
14	HAMON Bernard	5102
15	ODIN Annie	4870
16	JOSEPH Didier	4420
17	BERTON Eric	4415
18	LAGOGUEY Janick	4288
19	OFIARA William	4242
20	GOBIN Christophe	4085
21	GUINOT Laurent	3889
22	BEAU Michel *VAE	3880
23	MAGNIEN Philippe	3851
24	KAUFMANN Jean	3590
25	PAUL Pascal	3464
26	GRADOS Fernand	3202
27	COUTURIER Betty *VAE	3152
28	HAMON Claudie *VAE	2947
29	DUFOUR Serge	2895
30	PULBY Michel	2766
31	MARNAT Alain	2710
32	RILLIOT Philippe	2688
33	TISON Françoise	2654
34	JOFFROY Jean Marc	2613
35	BOUCLAINVILLE Jonathan	2608
36	DORELLE Jean-François	2515
37	BUIRETTE Patrick	2477
38	BEAU Mireille *VAE	2469
39	DREZET Gérard	2281
40	MOUILLEFARINE Jacques	2260
41	JOURDHEUIL Alain	2162

Clas	Noms Prénoms	Brevets
42	CHAUVE Eric	2149
43	DUFOUR Jacqueline *VAE	2090
44	GLINEUR Jean Claude	2068
*	GRADOS André	2068
46	SIMON Carole	2066
47	ROUOT Philippe	1843
48	LANDRE Francis	1571
49	BAUSER Daniel	1567
50	GODIN Jacky	1523
51	GODIN Nadine *VAE	1492
52	GRE Jean Pierre	1351
53	LEFEBVRE Daniel	1347
54	CHENONIER Didier	1297
55	BAUDOUIN Michel	1253
56	DUTERME Jean Luc	1236
57	ROMANO Patrick	1156
58	MOUILLEFARINE Gilbert	1132
59	LEHALLIER Pascale	1070
60	ROYERE Raynald *VAE	1033
61	JOLY Gilles *VAE	1032
62	GODOT Dominique	1031
63	MARNAT Gérard	1026
64	LEHALLIER Jean Claude	960
65	DEBLOCK Philippe	931
66	CANEY Fabrice	885
67	THIEBLEMONT Benoît	811
68	CHAUMONT Danielle	738
69	THIERARD Claude	684
70	MORATO François	551
71	PETERHANS Christian	490
72	BILLY Michel *VAE	448
73	LEVAIN-LAURENCEAU Nad. *VAE	392
74	GAUDUCHON Daniel	365
75	VOULMINOT Michel	345
76	BARRAULT Dominique	221
77	MAIRE Olivier	214
78	QUIGNARD Michèle	140
79	QUIGNARD Jean	85
80	OSWALD Michel	80
81	FEVRE Gérard *VAE	40
82	DOUCET Guy	30

CLASSEMENT 2024 AU NOMBRE DE BREVETS *82 classés sur 94 licenciés

Clas	Noms Prénoms	Brevets
1	LAUNAY Liliane *VAE	114
2	POURILLE Brigitte *VAE	109
*	RENAUT Gilles	109
4	LAUNAY Jean Pierre	102
5	ROBIN Elisabeth	98
*	VAN LINTHOUT Christine	98
7	DORIDOU Marie-France *VAE	90
8	CARTIER Alain	86
9	PULBY Christian *VAE	85
10	VOGEL Catherine *VAE	81
11	CHOISELAT Jean Pierre	78
12	PAUL Anne	74
13	ODIN Patrice	72
14	HAMON Bernard	67
15	ODIN Annie	65
16	LAGOGUEY Janick	60
17	BEAU Michel *VAE	57
18	BERTON Eric	55
*	JOSEPH Didier	55
20	TISON Françoise	49
*	KAUFMANN Jean	49
22	GUINOT Laurent	48
23	GOBIN Christophe	46
24	MAGNIEN Philippe	45
25	MARNAT Alain	43
*	PAUL Pascal	43
27	COUTURIER Betty *VAE	41
*	GRADOS Fernand	41
29	BEAU Mireille *VAE	40
*	DUFOUR Serge	40
*	MOUILLEFARINE Jacques	40
32	BUIRETTE Patrick	37
*	DREZET Gérard	37
*	OFIARA William	37
35	HAMON Claudie *VAE	36
*	RILLIOT Philippe	36
37	BOUCLAINVILLE Jonathan	35
38	GLINEUR Jean Claude	34
39	JOURDHEUIL Alain	33
40	SIMON Carole	32
41	PULBY Michel	31

Clas	Noms Prénoms	Brevets
42	JOFFROY Jean Marc	30
43	DUFOUR Jacqueline *VAE	29
*	CHAUVE Eric	29
45	BAUSER Daniel	27
*	DORELLE Jean-François	27
*	GRADOS André	27
48	LANDRE Francis	26
*	ROUOT Philippe	26
50	GRE Jean Pierre	25
*	LEFEBVRE Daniel	25
52	GODIN Nadine *VAE	24
*	GODIN Jacky	24
54	CHENONIER Didier	20
*	MOUILLEFARINE Gilbert	20
56	JOLY Gilles *VAE	19
*	MARNAT Gérard	19
*	ROMANO Patrick	19
59	BAUDOUIN Michel	18
*	DUTERME Jean Luc	18
*	GODOT Dominique	18
62	LEHALLIER Pascale	17
63	LEHALLIER Jean Claude	16
*	ROYERE Raynald *VAE	16
65	CHAUMONT Danielle	15
66	DEBLOCK Philippe	13
*	THIERARD Claude	13
68	THIEBLEMONT Benoît	12
69	CANEY Fabrice	10
*	MORATO François	10
71	LEVAIN-LAURENCEAU Nad. *VAE	9
*	BILLY Michel *VAE	9
*	PETERHANS Christian	9
74	VOULMINOT Michel	7
75	QUIGNARD Michèle	5
*	GAUDUCHON Daniel	5
77	BARRAULT Dominique	4
78	MAIRE Olivier	3
*	QUIGNARD Jean	3
80	OSWALD Michel	2
81	DOUCET Guy	1
*	FEVRE Gérard *VAE	1

CLASSEMENT GENERAL MASCULINS 2024 *63 classés

Class	Noms Prénoms	Kms	Brevets
1	RENAUT Gilles	10986	109
2	LAUNAY Jean Pierre	8528	102
3	CARTIER Alain	7902	86
4	PULBY Christian *VAE	6907	85
5	CHOISELAT Jean Pierre	6171	78
6	ODIN Patrice	5403	72
7	HAMON Bernard	5102	67
8	JOSEPH Didier	4420	55
9	LAGOGUEY Janick	4288	60
10	BERTON Eric	4415	55
11	BEAU Michel *VAE	3880	57
12	GOBIN Christophe	4085	46
13	GUINOT Laurent	3889	48
14	KAUFMANN Jean	3590	49
15	MAGNIEN Philippe	3851	45
16	PAUL Pascal	3464	43
17	OFIARA William	4242	37
18	GRADOS Fernand	3202	41
19	MARNAT Alain	2710	43
20	DUFOUR Serge	2895	40
21	RILLIOT Philippe	2688	36
22	BUIRETTE Patrick	2477	37
23	MOUILLEFARINE Jacques	2260	40
24	PULBY Michel	2766	31
25	DREZET Gérard	2281	37
26	BOUCLAINVILLE Jonathan	2608	35
27	JOFFROY Jean Marc	2613	30
28	JOURDHEUIL Alain	2162	33
29	DORELLE Jean-François	2515	27
30	GLINEUR Jean Claude	2068	34
31	CHAUVE Eric	2149	29
32	GRADOS André	2068	27
33	BAUSER Daniel	1567	27
34	ROUOT Philippe	1843	26
35	LANDRE Francis	1571	26
36	GODIN Jacky	1523	24
37	GRE Jean Pierre	1351	25
38	LEFEBVRE Daniel	1347	25
39	CHENONIER Didier	1297	20
40	MOUILLEFARINE Gilbert	1132	20

Class Kms	Class Brevets	Ratio
1	2	3
4	4	8
7	8	15
9	9	18
11	11	22
13	13	26
14	14	28
16	18	34
18	16	34
17	18	35
22	17	39
20	23	43
21	22	43
24	20	44
23	24	47
25	25	50
19	32	51
26	27	53
31	25	56
29	29	58
32	35	67
37	32	69
40	29	69
30	41	71
39	32	71
35	37	72
34	42	76
41	39	80
36	45	81
44	38	82
42	43	85
45	45	90
49	45	94
47	48	95
48	48	96
50	52	102
52	50	102
53	50	103
54	54	108
58	54	112

SUITE CLASSEMENT GENERAL MASCULINS 2024

41	ROMANO Patrick	1156	19
42	BAUDOUIN Michel	1253	18
43	DUTERME Jean Luc	1236	18
44	JOLY Gilles *VAE	1032	19
45	MARNAT Gérard	1026	19
46	GODOT Dominique	1031	18
47	ROYERE Raynald *VAE	1033	16
48	LEHALLIER Jean Claude	960	16
49	DEBLOCK Philippe	931	13
50	CANEY Fabrice	885	10
51	THIEBLEMONT Benoît	811	12
52	THIERARD Claude	684	13
53	MORATO François	551	10
54	PETERHANS Christian	490	9
55	BILLY Michel *VAE	448	9
56	GAUDUCHON Daniel	365	5
57	VOULMINOT Michel	345	7
58	BARRAULT Dominique	221	4
59	MAIRE Olivier	214	3
60	QUIGNARD Jean	85	3
61	OSWALD Michel	80	2
62	FEVRE Gérard *VAE	40	1
63	DOUCET Guy	30	1

57	56	113
55	59	114
56	59	115
61	56	117
63	56	119
62	59	121
60	63	123
64	63	127
65	66	131
66	69	135
67	68	135
69	66	135
70	69	139
71	71	142
72	71	143
74	75	149
75	74	149
76	77	153
77	78	155
79	78	157
80	80	160
81	81	162
82	81	163

CLASSEMENT GENERAL FEMININES 2024 *19 classées

Class	Noms Prénoms	Kms	Brevets
1	LAUNAY Liliane *VAE	9771	114
2	POURILLE Brigitte *VAE	9220	109
3	ROBIN Elisabeth	8390	98
4	VAN LINTHOUT Christine	8345	98
5	DORIDOU Marie-France *VAE	7297	90
6	VOGEL Catherine *VAE	6500	81
7	PAUL Anne	5827	74
8	ODIN Annie	4870	65
9	TISON Françoise	2654	49
10	COUTURIER Betty *VAE	3152	41
11	HAMON Claudie *VAE	2947	36
12	BEAU Mireille *VAE	2469	40
13	DUFOUR Jacqueline *VAE	2090	29
14	SIMON Carole	2066	32
15	GODIN Nadine *VAE	1492	24
16	LEHALLIER Pascale	1070	17
17	CHAUMONT Danielle	738	15
18	LEVAIN-LAURENCEAU Nadège *VAE	392	9
19	QUIGNARD Michèle	140	5

Class Kms	Class Brevets	Ratio
2	1	3
3	2	5
5	5	10
6	5	11
8	7	15
10	10	20
12	12	24
15	15	30
33	20	53
27	27	54
28	35	63
38	29	67
43	43	86
46	40	86
51	52	103
59	62	121
68	65	133
73	71	144
78	75	153

CLASSEMENT GENERAL SCRATCH 2024 "SANS VAE" *66 classés

Class	Noms Prénoms	Kms	Brevets	Class Kms	Class Brevets	Ratio
1	RENAUT Gilles	10986	109	1	2	3
2	LAUNAY Jean Pierre	8528	102	4	4	8
3	ROBIN Elisabeth	8390	98	5	5	10
4	VAN LINTHOUT Christine	8345	98	6	5	11
5	CARTIER Alain	7902	86	7	8	15
6	CHOISELAT Jean Pierre	6171	78	11	11	22
7	PAUL Anne	5827	74	12	12	24
8	ODIN Patrice	5403	72	13	13	26
9	HAMON Bernard	5102	67	14	14	28
10	ODIN Annie	4870	65	15	15	30
11	JOSEPH Didier	4420	55	16	18	34
12	LAGOGUEY Janick	4288	60	18	16	34
13	BERTON Eric	4415	55	17	18	35
14	GOBIN Christophe	4085	46	20	23	43
15	GUINOT Laurent	3889	48	21	22	43
16	KAUFMANN Jean	3590	49	24	20	44
17	MAGNIEN Philippe	3851	45	23	24	47
18	PAUL Pascal	3464	43	25	25	50
19	OFIARA William	4242	37	19	32	51
20	GRADOS Fernand	3202	41	26	27	53
21	TISON Françoise	2654	49	33	20	53
22	MARNAT Alain	2710	43	31	25	56
23	DUFOUR Serge	2895	40	29	29	58
24	RILLIOT Philippe	2688	36	32	35	67
25	BUIRETTE Patrick	2477	37	37	32	69
26	MOUILLEFARINE Jacques	2260	40	40	29	69
27	PULBY Michel	2766	31	30	41	71
28	DREZET Gérard	2281	37	39	32	71
29	BOUCLAINVILLE Jonathan	2608	35	35	37	72
30	JOFFROY Jean Marc	2613	30	34	42	76
31	JOURDHEUIL Alain	2162	33	41	39	80
32	DORELLE Jean-François	2515	27	36	45	81
33	GLINEUR Jean Claude	2068	34	44	38	82
34	CHAUVE Eric	2149	29	42	43	85
35	SIMON Carole	2066	32	46	40	86
36	GRADOS André	2068	27	44	45	89
37	BAUSER Daniel	1567	27	49	45	94
38	ROUOT Philippe	1843	26	47	48	95
39	LANDRE Francis	1571	26	48	48	96
40	GODIN Jacky	1523	24	50	52	102
41	GRE Jean Pierre	1351	25	52	50	102

SUITE CLASSEMENT GENERAL SCRATCH 2024 "SANS VAE"

42	LEFEBVRE Daniel	1347	25	53	50	103
43	CHENONIER Didier	1297	20	54	54	108
44	MOUILLEFARINE Gilbert	1132	20	58	54	112
45	ROMANO Patrick	1156	19	57	56	113
46	BAUDOUIN Michel	1253	18	55	59	114
47	DUTERME Jean Luc	1236	18	56	59	115
48	MARNAT Gérard	1026	19	63	56	119
49	LEHALLIER Pascale	1070	17	59	62	121
50	GODOT Dominique	1031	18	62	59	121
51	LEHALLIER Jean Claude	960	16	64	63	127
52	DEBLOCK Philippe	931	13	65	66	131
53	CHAUMONT Danielle	738	15	68	65	133
54	CANEY Fabrice	885	10	66	69	135
55	THIEBLEMONT Benoît	811	12	67	68	135
56	THIERARD Claude	684	13	69	66	135
57	MORATO François	551	10	70	69	139
58	PETERHANS Christian	490	9	71	71	142
59	GAUDUCHON Daniel	365	5	74	75	149
60	VOULMINOT Michel	345	7	75	74	149
61	BARRAULT Dominique	221	4	76	77	153
62	QUIGNARD Michèle	140	5	78	75	153
63	MAIRE Olivier	214	3	77	78	155
64	QUIGNARD Jean	85	3	79	78	157
65	OSWALD Michel	80	2	80	80	160
66	DOUCET Guy	30	1	82	81	163

CLASSEMENT GENERAL SCRATCH 2024 "AVEC VAE" *16 classés

Class	Noms Prénoms	Kms	Brevets	Class Kms	Class Brevets	Ratio
1	LAUNAY Liliane	9771	114	2	1	3
2	POURILLE Brigitte	9220	109	3	2	5
3	DORIDOU Marie-France	7297	90	8	7	15
4	PULBY Christian	6907	85	9	9	18
5	VOGEL Catherine	6500	81	10	10	20
6	BEAU Michel	3880	57	22	17	39
7	COUTURIER Betty	3152	41	27	27	54
8	HAMON Claudie	2947	36	28	35	63
9	BEAU Mireille	2469	40	38	29	67
10	DUFOUR Jacqueline	2090	29	43	43	86
11	GODIN Nadine	1492	24	51	52	103
12	JOLY Gilles	1032	19	61	56	117
13	ROYERE Raynald	1033	16	60	63	123
14	BILLY Michel	448	9	72	71	143
15	LEVAIN-LAURENCEAU Nadège	392	9	73	71	144
16	FEVRE Gérard	40	1	81	81	162

Assiduité à la vie du club en dehors des brevets « 2024 »

« Classement au nombre de présences dans les organisations des brevets / réunions du club /
remises des récompenses / assemblées générales / diverses journées récréatives etc.. »

1	ODIN Patrice	30
2	HAMON Bernard	29
3	LAUNAY Liliane	28
4	BEAU Michel	27
5	PARET Didier	26
6	DREZET Gérard	25
"	ROBIN Elisabeth	25
"	VAN LINTHOUT Christine	25
9	DORIDOU Marie France	24
10	LAUNAY Jean Pierre	23
"	RENAUT Gilles	23
"	VOGEL Catherine	23
13	PULBY Christian	22
"	QUIGNARD Michèle	22
15	CHOISELAT Jean Pierre	20
"	COUTURIER Betty	20
"	JOSEPH Didier	20
18	BEAU Mireille	19
19	DORELLE Jean François	18
"	PAUL Anne	18
21	GLINEUR Jean Claude	17
22	DUFOUR Serge	16
23	LEHALLIER Pascale	15
24	LEFEBVRE Daniel	14
"	LEHALLIER Jean Claude	14
"	PULBY Michel	14
27	GAUDUCHON Daniel	13
"	HAMON Claudie	13
29	DUFOUR Jacqueline	12
"	QUIGNARD Jean	12
31	FORTERRE Patrick	11
"	GODIN Jacky	11
"	MOUILLEFARINE Jacques	11
"	POURILLE Brigitte	11
35	BENOIST Christian	10
"	LAGOGUEY Janick	10
"	MAGNIEN Philippe	10
"	ODIN Annie	10
39	BAUDOIN Michel	9
"	BUIRETTE Patrick	9
"	CARTIER Alain	9

"	GRADOS Fernand	9
"	LANDRE Francis	9
44	BENOIST Renée	8
"	CHAUMONT Danielle	8
"	GODOT Dominique	8
"	GRADOS André	8
48	DUTERME Jean Luc	7
"	GODIN Nadine	7
"	PAUL Pascal	7
51	RILLIOT Philippe	6
52	FEVRE Gérard	5
"	MARNAT Alain	5
"	OFIARA William	5
"	TISON Françoise	5
56	BAUSER Daniel	4
"	GOBIN Christophe	4
"	LEMAIRE Jacky	4
59	BOUCLAINVILLE Jonathan	3
"	CHENONIER Didier	3
"	LEMAIRE Pierrette	3
"	ROMANO Patrick	3
63	BERTON Eric	2
"	GRE Jean Pierre	2
"	GUINOT Laurent	2
"	JOFFROY Jean Marc	2
"	MARNAT Gérard	2
"	ROYERE Reynald	2
"	SIMON Carole	2
"	THIERARD Claude	2
71	AUTRET Yves	1
"	BARRAULT Dominique	1
"	BILLY Michel	1
"	CHAUVE Eric	1
"	JOURDHEUIL Alain	1
"	KAUFMANN Jean	1
"	MENERAT Serge	1
"	MORANO François	1
"	MOUILLEFARINE Gilbert	1
"	OSWALD Michel	1
"	PETERHANS Christian	1
"	VOULMINOT Michel	1

Merci à vous tous pour votre présence en dehors des brevets pour l'assiduité à la vie du club



VC SANCEEN



Super Palmarès 2024



J'AIME MON CLUB



VELO CLUB SANCEEN

FFVELO

Félicitations!



Challenge de France « FFCT » Niveau National catégorie de + 75 licenciés

1. CC Montebourg.....14,84 points
2. UC Touraine.....14,48 points
3. ASC Chevigny.....13,90 points
4. CL d'Evreux.....13,05 points
5. VC Sancéen.....12,45 points

Etc... 309 classés

Challenge du Grand Est « FFCT » Catégorie de + 75 licenciés

1. VC Sancéen.....12,45 points
2. AL Toul.....9,68 points
3. Evasion Ludres.....4,89 points

Etc... 16 classés

Challenge du CODEP 10

1. VC Sancéen.....2296,30 points
2. AS Barberey.....1282,09 points
3. VC Bréviandes.....917,38 points

Randonnées de la Vallée de la Seine de Barberey « 7 parcours »

1. VC Sancéen.....16650 kms
2. VC Bréviandes.....6150 kms
3. AC Germinoise.....1900 kms

Les Randos Bréviandoises de Bréviandes « 10 parcours »

1. VC Sancéen.....3940 points
2. AC Germinoise.....730 points
3. AS Barberey.....640 points

Brevet permanent « Troy'Métropole Tour » de Barberey « 2 parcours »

1. VC Sancéen.....5626 kms
2. VC Bréviandes.....1338 kms
3. AC Germinoise.....972 kms

L'Aube à Vélo « 24 parcours CODEP 10 »

1. VC Sancéen.....523 circuits
2. AS Barberey.....150 circuits
3. VC Bréviandes.....46 circuits

Circuits des Lacs de Rosières « 6 parcours »

1. VC Sancéen.....2660 points
2. VC Bréviandes.....1070 points
3. AS Barberey.....525 points

Route touristique du Champagne de Bar-sur-Aube « 4 parcours »

1. VC Sancéen.....2580 kms
2. RL Chaumontaise.....2040 kms
3. VC Chaumontais.....885 kms

Brevets Emile Marchal du CCTS « 4 parcours »

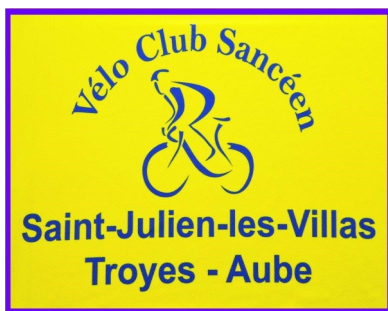
1. VC Sancéen.....13000 kms
2. VC Bréviandes.....4325 kms
3. AS Barberey.....4225 kms



***DEPUIS 1978, LE VELO PLAISIR AVEC PASSION**

SAISON 2025

Pour mieux connaître votre club



- Nom : **VÉLO CLUB SANCÉEN**
- Création du club : **Septembre 1977 pour saison 1978**
- Fédération : **FFCT** depuis 2000 « UFOLEP DE 1978 à 2012 »
- Siège social : **Gymnase de Saint-Julien-les-Villas
9, rue Fernand Ganne - 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS**
- Local club : **Salles sportives Sancéennes
23, rue Gambetta - 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS**
- Point-relais VCS : **Cycles BIKE EVOLUTION
173, Avenue Pierre Brossolette - 10000 TROYES**



Tél. / répondeur du correspondant :

Patrice ODIN : 03.25.82.51.14

Adresse email : ► vcsanceen@orange.fr

Site du VCS : ► vcsanceen.fr

La vie sportive du club

- Participation à tous les brevets des calendriers cyclos de toute la France et même de l'Étranger.
- En dehors des brevets, sorties club avec rendez-vous vers la salle polyvalente de Saint-Julien-les-Villas.
- Pour connaître les jours, les lieux et les horaires des brevets et des sorties club, ainsi que les divers renseignements sur le VCS, voir sur votre adresse email le vendredi ou sur le site : vcsanceen.fr
- Chaque premier lundi de chaque mois, réunion du club dans l'espace André Grimont à Saint-Julien-les-Villas.
- **Classement interne VCS** : voir le règlement 2025 en feuille jointe. Brevets effectués entre le 01.10.2024 et le dernier brevet du calendrier Auboïs 2025. En cas d'ex-æquo, le kilométrage sera prioritaire. Seront pris en compte tous les brevets et randonnées permanentes du calendrier auboïs, national voire de l'étranger, les voyages itinérants, les séjours, organisations et concentrations FFVELO. Attention : le TELETHON pas pris en compte., **Sont considérés comme 1 brevet, toutes les randonnées effectuées sur ½ ou une journée. Concernant les brevets longue distance, nous suivrons le barème suivant : 1j pour les 200 et 300 km, 2j pour les 400 km, 3j pour les 600 km et 4j sur les 1000 et 1200 km.**
- Après votre participation à un brevet permanent, un rattrapage ou un brevet hors département, vous devez faire parvenir au point-relais VCS ou lors des réunions du club la carte de route. Ne seront comptabilisées que les cartes de route des brevets permanents éditées par le club organisateur et reproduites sur le site vcsanceen.fr à l'exclusion de toute autre. Les sorties internes (divers séjours mis en place par le VCS) seront prises en compte.
- **ATTENTION !** Un brevet non inscrit dans un calendrier cyclo FFVELO ne sera pas comptabilisé. **Chaque brevet ne sera comptabilisé qu'une seule fois.**
- En rendant votre carte rapidement, cela évitera des erreurs et des contestations à la lecture du palmarès lors de l'assemblée générale de fin de saison. Pour

2025 nous ne prendrons plus de cartes ni de justificatifs après le dernier brevet du calendrier FFVELO de l'Aube. Il faut bien comprendre qu'avec une centaine de sociétaires et les divers brevets qui existent, cela n'est pas facile à gérer.

- Lors des inscriptions au départ des brevets, nous vous demandons de vous inscrire sur le parcours que vous réalisez. Ne pas vous inscrire sur le grand parcours et ne faire par exemple que le moyen ou le petit. Dans un brevet permanent ne faire tamponner qu'une seule carte : **la vôtre** et ne pas présenter d'autres cartes pour un autre brevet ou pour un copain.
- Il est indispensable de vous faire inscrire au départ des brevets ou de prendre une carte de route pour faire un brevet permanent. Cela est notre seul repère pour faire notre classement de fin de saison.
- Pas inscrit dans un brevet, pas de carte rendue au retour d'un brevet permanent, donc sans preuve d'inscription, **ne sera pas comptabilisé.**

ATTENTION : nous comptons les kilomètres annoncés par le club organisateur. Les kms de chez vous au départ du brevet ne seront pas comptabilisés.

► Lors de notre assemblée générale en novembre, nous distribuerons un bon d'achat d'après le classement scratch* aux cinquante premiers.

(Masculins et Féminines comprises)

1^{er} au 10^e : un bon de 30 euros
11^e au 20^e : un bon de 25 euros
21^e au 30^e : un bon de 20 euros
31^e au 40^e : un bon de 15 euros
41^e au 50^e : un bon de 10 euros

« En dessous de 10 brevets pas de bon d'achat »

A l'avance, merci à tous !!

**Pour le programme des divers brevets,
voir le calendrier FFVELO AUBE.**



Dans les brevets ou les sorties club, on roule en groupe. Celui-ci ne fonctionnera bien que si se crée un esprit de groupe, de solidarité et le sentiment d'appartenance à notre club.

Le grand principe cyclo des sorties en groupe tient en quelques lignes :

- on part ensemble, on roule ensemble, on rentre ensemble.

- Sachons respecter strictement les horaires de départ des groupes VCS dans les brevets ou dans nos sorties de la semaine.

- Bien choisir le parcours et le groupe de votre force au départ des sorties.

- On attend celui qui pour une raison ou une autre, a des difficultés à suivre le groupe.

- On aide celui qui est victime d'un incident de route à condition qu'il le fasse savoir.

- On ne laisse jamais seul un camarade. Un problème sur la route n'arrive pas qu'aux autres !

- Celui qui quitte le groupe et se retrouve devant, prend ses responsabilités en cas d'erreur de parcours.

Telle est la ligne de conduite du club, de manière à ce que chacun y trouve les moyens de s'épanouir dans son sport favori. **Bonne route à tous !**



***Le port du casque est vivement conseillé**

***Prudence, attention au code de la route**

***Respecter l'environnement. Ne rien jeter**



Pour le maillot du club

- Pour le maillot du club « manches courtes », nous demandons une participation de 30 €.
- Nous ne pouvons pas offrir un maillot neuf VCS à nos sociétaires à moins de trouver auprès de nos partenaires un budget de 3500 € environ.
- Tous les autres équipements « VCS » seront vendus à prix fabricant.
- En allant sur notre site en rubrique : infos VCS / équipements, vous avez le stock mis à jour régulièrement.



Un club cyclo roule beaucoup, mais la convivialité en dehors des rendez-vous vélos est très importante. Encourageons la vie de famille du VCS. Merci beaucoup à tous pour votre participation aux divers moments de détente mis en place dans l'année.

Lors de nos organisations nous demandons l'aide de 20 à 25 personnes pour : mise en place du brevet, accueil, ravitaillement, voitures suiveuses, gardiennage vélos, collation à l'arrivée, rangement après le brevet etc... Distribution des postes lors de la réunion club précédant l'organisation. A l'avance merci à toutes et tous !!

En 2025, le classement d'assiduité en dehors des brevets est supprimé.

**MERCI
À
VOUS TOUS !**

**Nous souhaitons à tous nos licenciés 2025
une bonne saison (la 48ème) dans la joie,
la bonne humeur
et surtout dans un esprit de camaraderie**



Classement VCS 2025



Pour 2025, il y aura 3 critères pour inciter les cyclos à rouler en groupe le plus souvent possible :
kilomètres / nombre de sorties + un bonus assiduité (nouveau critère).

Pour les sorties club numérotées de 1 à 20 et éventuellement de nouveaux parcours

En période hivernale et le jour où il n'y a pas de brevets au calendrier du CODEP 10 : kilomètres + une sortie + le bonus d'assiduité de 3 points.

Ps : seront prises en compte les sorties club du : mardi, mercredi, jeudi, samedi et éventuellement le dimanche !!.

A chaque fois que le cyclo participera à une sortie, il marquera les 3 critères.

Exemple : le cyclo présent le mardi, marquera 1 fois les 3 critères
le cyclo présent le mardi et le mercredi, marquera 2 fois les 3 critères
le cyclo présent le mardi, mercredi et le jeudi marquera 3 fois les 3 critères. Etc.....

Ps : le cyclo devra être présent au moment des inscriptions et faire le parcours avec le groupe.

Pour les brevets permanents du calendrier du CODEP 10

Le cyclo qui participera à un brevet permanent du calendrier le jour de la programmation par le VCS : kilomètres + une sortie + le bonus d'assiduité de 3 points.

Le cyclo qui fera un brevet permanent en dehors de la programmation VCS : kilomètres + une sortie (pas de bonus d'assiduité).

Attention : le cyclo qui aura fait ce brevet avant et qui reviendra une seconde fois lors de la programmation VCS pour faire ce brevet récupérera le bonus d'assiduité de 3 points, sachant que le brevet ne sera comptabilisé qu'une seule fois par le club organisateur et par le VCS.

*Le licencié qui voudra faire un brevet permanent qui n'est pas dans la programmation du calendrier VCS établi du 8 janvier au 25 septembre, ainsi que lors des sorties clubs N°1 au N° 20 des mercredis, jeudis et samedis, marquera les 3 critères du nouveau classement (kilomètres + une sortie + le bonus d'assiduité de 3 points). Condition : le faire en dehors des programmations ci-dessus et dire le brevet qu'il envisage de faire par email au : vcganceen@orange.fr, pour l'incorporer dans l'article du club ainsi que sur le site en rubrique : prochains évènements, pour inviter d'autres VCS à se joindre à lui ou au groupe. Cette programmation ne pourra pas être mise non plus le jour d'un brevet du calendrier du CODEP 10.

Retour carte VI : kilomètres + nombre de sorties + le bonus de 3 points par journée.

Pour carte : BPF et BCN : le bonus de 5 points.

Un bonus pour une participation à un brevet du calendrier du CODEP 10 et de tous les autres CODEP FF Vélo (hors du département) le jour de la programmation : bonus de 3 points.

Pour un brevet inscrit au calendrier national FF Vélo sur plusieurs jours : bonus de 3 points par journée.
Ex : Cyclomontagnardes, Séjours FFCT, Semaine fédérale etc..

Un brevet hors calendrier d'un CODEP FF Vélo, ne sera pas pris en compte.

Il y aura un calendrier sur l'année, en début de saison, pour que tout le monde soit au courant du programme (brevets et permanents). Encourageons les cyclos à rouler en groupe.

A chaque fois que les critères compteront, nous le signalerons dans l'article du club de la semaine que chaque cyclo reçoit le vendredi.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL AUBE CYCLOTOURISME

CALENDRIER 2025 - ORGANISATIONS.



31-janv-25			
DATE		MANIFESTATION	CLUB
JA.		LÉGENDE: R: route - V:vtt - M: marche - G: gravel	
	Sam 25	Récompenses "Rallye L'Aube à vélo" - MDA Pasteur	CODEP Aube
FEVRIER	Sam 08	Libre	
	Sam 15	Libre	
	Ven 21	Réunion Dirigeants clubs aubois - MDA Av Pasteur Troyes	CODEP Aube
	Sam 22	Brevet Fédéral : première balade - 50 km R	TCR-EDEL
MARS	Sam 01	Brevet allure Audax 150 km R	A.C.E.T .C.A
	Sam 01	Brevet Randonneur Mondial 200 km R	A.C.E.T .C.A
	Sam 08	Balade Sancéenne - 55 km R	V.C.SANCÉEN
	Sam 15	Libre	
	S15/D16	Brevet Randonneur Mondial 300 km R	A.C.E.T .C.A
	Sam 22	Brevet Fédéral : Première randonnée 75 km R	TCR-EDEL
	Dim 23	Libre	
	Ven 28	Nocturne à vélo de printemps	VILLE DE TROYES
	Sam 29	Brevet Randonneur Mondial 200 km R	CYCLO.CLUB. OTHÉEN
	Dim 30	Randonnée des Balcons V	ASPTT TROYES VTT
AVRIL	Sam 05	Randonnée des Poulettes "100% Féminines" R	V.C.SANCÉEN
	Dim 06	Libre	
	Sam 12	Randonnée Germinoise R M	A.C.GERMINOISE
	Dim 13	Libre	
	S19/D20/L21	Pâques en Provence - Flèche Vélocio à Bollène(84)	FFCT-AUDAX PARISIEN
	Dim 20	Libre	
	Lun 21 <u>férié</u>	Libre	
	Sam 26	Brevet Fédéral : 100 bornes R	TCR-EDEL
	S 26/D 27	Brevet Randonneur Mondial 300 km R	C.C. OTHÉEN
Dim 27	Randonnée de la cardiologie -Payns R M	C.D.CARDIOLOGIE	
MAI	Jeu 01 <u>férié</u>	Randonnée du muguet R M	ROSIERES .O.S
	Jeu 01 <u>férié</u>	Randonnée du muguet R M	C.R CRANCEY ST-HILAIRE
	Dim 04	La Barberotaine R	A.S BARBEREY
	Jeu 08 <u>férié</u>	libre	
	Sam 10	Balade Sancéenne - 75 km R	V.C.SANCÉEN
	Dim 11	Libre	
	S/17/D18	Brevet Randonneur Mondial - 400 km R	CYCLO.CLUB. OTHÉEN
	Sam 17	Les Voirlous R M	C.C. OTHÉEN
	Dim 18	La 40è de l'UCTL R V G M	UC TRAINEL LA LOUPTIERE
	Ven 23	Nocturne à vélo d'été	VILLE DE TROYES
	S 24/D 25	Brevet Randonneur Mondial - 400 km R	A.C.E.T .C.A
	Sam 24	Libre	
	Dim 25	Randonnée Verte R	A.S.CRÉDIT AGRICOLE
	Jeu 29 <u>férié</u>	Randonnée du Soleil " Souvenir Jean Godinou" R	A.S. PETITJEAN
Sam 31	Libre		

JUN	Dim 01	La Sancéenne " Souvenir Francis Mielle" R	V.C.SANCÉEN
	Sam 07	Randonnée des Grimpeurs " Souvenir Gilles Agasse" R	ASEGA
	Dim 08	Randonnée de la cardiologie - Troyes R M	C.D.CARDIOLOGIE
	Dim 08	La Baralbike V	RAND'ORIENT
	Lun 09 férié	Monts et Vallons Barséquanais R	V.C.BARSEQUANAIS
	S14/D15	Cyclo sportive "Chemins blancs" à Bar s/Aube R G	
	S14/D15	Brevet Randonneur Mondial - 600 km R	CYLO.CLUB OTHÉEN
	Dim 15	Libre	
	Sam 21	La 10è Buchéroise Cyclo R	U.V.BUCHERES
	Dim 22	48è Circuit des Dolmens R V G M	C.C.TROYES.SAVINIEN
	Ven 27	Nocturne à vélo des vacances	VILLE DE TROYES
	S28/D29	Brevet Randonneur Mondial - 600 km R	A.C.E.T .C.A
	Sam 28	Randonnée des chemins blancs	CODEP 10
	Dim 29	Raid des Cadoles (halle de Bar sur seine) V G	ASPTT TROYES VTT
JUILLET	05 au 12	XXème semaine Européenne à Prayssac (Lot)	FFVELO - UECT
	Dim 06	La Bréviandoise R M	V.C BRÉVIANDES
	Sam 12	Libre	
	Dim 13	Libre	
	Lun 14 férié	Randonnée des vacances R	CODEP Aube
	Sam 19	Libre	
	Dim 20	Randonnée Champagne-Bourgogne R	CYCL.CLUB.ERVY
	Sam 26	Libre	
	Dim 27	La Maillochaîne R V G M	C.C.MAILLY LE CAMP
AOÛT	D3 au D10	Semaine Fédérale Internationale à Orléans (45) R V	FFVÉLO - COSFIC
	Trêve estivale		
	Dim 24	Randonnée de la Saint-Louis R M	E.S.BOUILLY. OMNISPORT
	J 28 au D 31	Brevet Randonneur Mondial - 1000 km R	A.C.E.T .C.A
SEPTEMBRE	Sam 06	Echappée du Tertre R	V.C.SPAT 10
	Dim 07	Fête du sport ville de Troyes (sous réserve)	VILLE DE TROYES
	Dim 07	Les Voirlous V M	C.C.OTHEEN
	Ven 12	Nocturne à vélo d'automne	VILLE DE TROYES
	Sam 13	35è Savinienne Cyclo R	R.C.C SAVINIEN
	Sam 20	Randonnée Patrick Rogé R M	A.C.GERMINOISE
	Sam 27	Randonnée de la Saint-Sulpice R	A.S BARBEREY
	Dim 28	La Trace Impériale V G M	RAND'ORIENT
OCT.	Sam 04	Randonnée Rose R V M	A.S CRÉDIT AGRICOLE
	Sam 11	Randonnée d'Automne R V M	A.C.E.T C.A
NOV.	Ven 14	Assemblée générale à Mailly le Camp	CODEP 10/C.C MAILLY
	Ven 22	Randonnée du Téléthon - Saint-Germain R M	A.C.GERMINOISE
DEC.	Sam 06	Les 7 heures du Téléthon - St-Julien les Villas R M	V.C .SANCÉEN

COMITÉ DÉPARTEMENTAL AUBE CYCLOTOURISME
2025 - RANDONNÉ PERMANENTES.
DU 1ER OCTOBRE 2024 AU 30 SEPTEMBRE 2025



31-janv-25

RANDONNÉE PERMANENTE ROUTE	KILOMÉTRAGE	CLUB
RALLYE DÉCOUVERTE "L'AUBE A VÉLO"	24 CIRCUITS de 33 à 90 km	CODEP AUBE
AU FIL DE L'AUBE LA BOSSICANE TOUR DE L'AUBE SOUVENIR JEAN FRADET BREVETS FÉDÉRAUX RANDONNÉE DES JONQUILLES	100 - 165 km 65 km 412 km 50 - 75 - 100 - 150 B. Leroy 250 - 350 - 500 - 1000 km 167 km	TCR - EDEL
LES BALADES SANCÉENNES	55 - 75 - 109 - 128 - 155 km	V.C.S
BREVET DES "FONTAINES" DE France RAID DES TROIS PROVINCES	ILLIMITÉ 600 - 750 km	AUDAX CLUB
RANDONNÉES VALLÉE DE LA SEINE TROY'MÉTROPOLE TOUR	50 - 75 - 100 km 58 - 98 km	A.S.BARBEREY
ROUTE DU CHAMPAGNE	45 - 80 - 120 - 170 km	C.C.BARALBIN
CIRCUITS DES LACS	60 - 75 - 105 km - 140 - 175 km 177 km	ROSIÈRES O.S
LES RANDOS BRÉVIANDOISES	n°1: 54 - n°2: 77 - n°3: 98 km n°4: 121 - n°5: 55 - n°6: 77 km n°7: 94 - n°8: 117 - n°9: 58 km n°10: 77 KM	V.C.BREVIANDES
LES GERMINOISES DES "CHÂTEAUX"	n°1: 51 - n°2: 76 - n°3: 101 km n°4: 78 - n°5: 52 - n°6: 108 km n°7: 120 km -	A.C.GERMINOISE
BREVETS ÉMILE MARCHAL	50 - 75 - 100 - 150 km	C.C.TROYEN SAVINIEN
PERIPHERIQUE AUBOIS " Souvenir JEAN BARRE"	410 km	C.C.TROYEN SAVINIEN



2025



- Samedi 8 mars : Journée forte du 55 km des balades.
- Samedi 5 avril : La 5^{ème} Randonnée des Poulettes.
- Samedi 10 mai : Journée forte du 75 km des balades.
- Dimanche 1er juin : La Sancéenne "**Souvenir Francis Mielle**" avec le midi repas champêtre tiré des sacs.
- Samedi 28 juin au samedi 5 juillet : Séjour VCS dans le Lot à Saint-Denis-lès-Martel au château des Termes.
- Jeudi 21 août : Au devant des cyclos de Speyer (lieu à définir).
- Vendredi 22 au lundi 25 août : Le club de Speyer à Saint-Julien.
- Dimanche 26 octobre : Journée familiale VCS (lieu à définir).
- Samedi 15 novembre : Assemblée Générale du VCS suivie d'un repas (lieu à définir).
- Jeudi 4 décembre : Remise récompenses des Balades Sancéennes et des challenges William Odin et Michel Rincet.
- Samedi 6 décembre : Les 7 heures du Téléthon.
- En permanent** : Les Balades Sancéennes (35^e édition) **Challenge "Serge Auribot"** (26^e édition) **sur 10 parcours** : 55 km + bis - 75 km + bis - 109 km + bis - 128 km + bis - 155 km + bis

- Jeudi 8 mai : Auxerre - Vézelay - Auxerre (89).
- Samedi 7 juin : La Franck Pineau à Auxerre (89).
- Mardi 10 juin au samedi 14 juin : L'Ardéchoise.
- Dimanche 15 juin au samedi 5 juillet : Tour de France FFCT. Départ et arrivée d'Albi (81).
- Samedi 5 juillet au samedi 12 juillet : Semaine Européenne à Prayssac dans le Lot.
- Dimanche 6 juillet au dimanche 13 juillet : Séjour FFCT à Bergame (Italie) "**JP.Choiselat**".
- Dimanche 20 juillet : Etape du Tour cyclo d'Albertville à la Plagne.
- Dimanche 3 août au dimanche 10 août : 86^e Semaine Fédérale FFVELO à Orléans (45).
- Dimanche 18 août au lundi 25 août : Séjour du COREG Grand-Est à Villiers-le-Lac (25) "**JP.Choiselat**".
- Les Cyclomontagnardes : 7 / 8 juin : Haut-Bugey "**JF Dorelle**" - 21 / 22 juin : Vercors - 28 / 29 juin : Morvan - 5 / 6 juillet : Vosges du Sud - 5 / 6 juillet : Pyrénées Audoises - 12 / 13 juillet : BRM des Alpes.
- Samedi 6 et dimanche 7 septembre : La Transju' Cyclo à Champagnole (39) « **J.Lagoguey** ».

***En rouge : les responsables.**



***Vous pouvez retenir d'autres manifestations. Le faire savoir pour informer nos sociétaires par email et constituer éventuellement un groupe.**



1^{er} lundi de chaque mois, réunion club à l'Espace André Grimont à Saint-Julien-les-Villas à 18h30. *Attention : en août pas de réunion.

Mieux connaître notre Fédération : la FFCT



La FFCT gère la pratique de loisir et de tourisme à vélo. Elle bénéficie de la délégation de l'Etat pour l'activité cyclotourisme depuis 2006.

Au 30/09/2024, la FFCT comptait 99 581 adhérents appartenant à 2 608 clubs.

Notre région, le Grand Est, comptait 6 867 licenciés. Dans l'Aube, nous étions 31 clubs et 666 licenciés dont 110 féminines.

Ses structures

- **au niveau départemental**, 95 Comités Départementaux (CODEP). Pour le VCS, c'est le CODEP 10 présidé par Gérald PAILLARD (Audax Club Espoir Troyes).
- **au niveau régional**, 13 Comités Régionaux. Pour nous, le COREG Grand Est qui regroupe 9 Comités Départementaux : Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne, Meuse, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Vosges, Alsace. Il est présidé par Olivier SINOT (Moselle).
- **au niveau national**, un Comité Directeur de 19 membres organisé en commissions (sécurité, jeunesse, tourisme, santé, revue, VTT, communication, formation, etc.).
- **une nouvelle présidente** a été nommée le 8 décembre 2024 : **Lydie CHENOT**.

Un calendrier régional présente chaque année les randonnées permanentes ou non, organisées dans les 4 départements Champardennais.

Son site : ffct.org

Il fournit une mine d'informations et offre une très riche documentation sur :

- la Fédération : objectifs, projets, histoire, structures, grands événements, partenaires, la boutique.
- randonner à vélo : conseils, où et quand pratiquer, santé-sécurité, brevets, longues distances.
- les activités : adhérents, assurances, sécurité, accueil handicap, clubs, jeunes.
- les institutions : aménager le territoire, savoir rouler à vélo.

Sa page d'accueil permet l'accès :

- au catalogue « **Séjours et voyages** » riche

de 61 destinations, séjours ou stages pour 2025 en France, en Europe et au-delà.

- **de nombreuses randonnées permanentes** labellisées au niveau national et gérées par les clubs licenciés à la FFCT.
- à **veloenfrance.fr** qui permet de rechercher un **circuit** dans la région où vous séjournez, le télécharger et l'imprimer gratuitement, de trouver les **bonnes adresses** (hébergements, restaurants, vélocistes) de la FFCT dans ce secteur et de découvrir des **informations** touristiques et des **contacts** utiles. « A vélo tout est plus beau ».
- à la boutique officielle.

Son centre d'hébergement

Le Centre Nature « Les 4 Vents » d'Aubusson d'Auvergne offre gîte, camping, restauration, salles de réunion, bar, espace boutique, location VTT et GPS, garage à vélos, aire de lavage VTT. On y trouve aussi une offre de circuits vélo, VTT ou pédestres. C'est le Centre National de formation du vélo.

Ses éditions

- **la revue « Cyclotourisme »** : 11 numéros par an (abonnement 32 €), une revue très intéressante qui présente des récits de voyages, des dossiers touristiques, des conseils pratiques (santé, diététique, technique, sécurité), la vie des clubs et de la Fédération et des pages d'actualités.
- le **cyclomag**, magazine du site ffct.org et ses rubriques : actus, sorties, conseils, tourisme.

Ses activités

- des séjours et des voyages itinérants ou en étoile, des semaines régionales.
- des randonnées permanentes labellisées (voir plus haut).
- deux brevets pour découvrir la France : BCN et BPF (Brevet de Cyclotourisme National et Brevet des Provinces Françaises). Des cachets-souvenirs (un par département pour le BCN et six par département pour le BPF) sont à collecter sur des cartes de route fournies par la

Fédération (voir page spécifique dans ce dossier).

- le Brevet des 4 Vents : trajet au choix de St-Julien-les-Villas au Centre Nature d'Aubusson d'Auvergne, trajet homologué sur carte de route à demander à la Boutique fédérale.
- le Brevet National « A travers les Parcs ».
- les Brevets Fédéraux : 100, 150, 250, 350, 500, 1 000, 2 500 km
- les Brevets Cyclomontagnards Français 2025 (BCMF), randonnées de 160 à 220 km et 4000 m de dénivelé dans 6 massifs, se dérouleront en juin et juillet 2025. Les 7/8 juin : Haut-Bugey ; 21/22 juin : Vercors ; 28/29 juin : Morvan ; 5/6 juillet : Vosges Sud ; 5/6 juillet : Pyrénées Audoises ; 12/13 juillet : BRM des Alpes.
- les randonnées mer-montagne qui relient un point du littoral à un sommet déterminé d'un massif français.
- les Diagonales de France (ex: Strasbourg - Perpignan, Brest-Menton...).
- son concours photo : le thème retenu en 2025 est les modes de transport (train, avion, bus, vélo, bateau, marche, moto, etc.). Informations et règlement sur le site ffct.fr.

Des événements mythiques

- Pâques en Périgord à Ribérac du 19 au 21 avril 2025.
- Ascension : en attente
- Pentecôte : en attente
- la Semaine Fédérale Internationale qui réunit chaque année de 6 000 à 12 000 cyclos sur une semaine. Elle se tiendra à Orléans en 2025 et à Château-Gontier en 2026.
- la Semaine Européenne du 5 au 12 juillet 2025 se déroulera en France à Prayssac dans le Lot
- le Tour cyclotouriste du 15 juin au 5 juillet 2025 : 2 950 km, 20 étapes, 29 000 m de dénivelé. Départ d'Albi.

La sécurité, une priorité de la FFCT

Nous sommes tantôt automobilistes, tantôt cyclistes ou piétons. Faisons preuve de prudence, de patience et de courtoisie. Respectons le Code de la Route pour notre sécurité mais aussi par souci d'exemplarité et de comportement citoyen.

- Si nous voulons être respectés, nous ne pouvons nous permettre **aucune liberté** avec les feux, les stops, les priorités.
- Positionnons-nous clairement sur la chaussée

et utilisons les aménagements cyclables spécifiques.

- Tendons le bras pour tourner à gauche ou à droite et assurons-nous que notre manœuvre est bien comprise par les automobilistes.
- En agglomération, soyons attentifs **aux portières** qui peuvent s'ouvrir à tout moment.
- Vérifions le **bon état** de fonctionnement de notre vélo (freins, pneus, roues, roulements).
- Portons des vêtements **clairs** pour être vus, notamment à la tombée de la nuit, par temps sombre, pluie ou brouillard.
- Portons **un casque** à coque rigide, des lunettes de protection et des gants cyclistes.
- Evitons tout freinage brusque et **maintenons une distance de sécurité** entre chaque cycliste.
- **Jamais** à plus de 2 de front. Sur une route étroite, en présence d'une ligne blanche continue ou par manque de visibilité, replaçons-nous **en file indienne**.
- Prévenons des obstacles placés sur la route (trous, gravillons...) et signalons par une consigne verbale qu'un véhicule va doubler ou vient en face.
- ne **jamais** utiliser le **téléphone portable** en roulant (amende de 135€ à tout contrevenant !).
- En cas de problème mécanique ou crevaisson, **ne jamais s'arrêter sur la chaussée** mais sur le côté droit de l'accotement.

Le site ffct.org vous donnera accès à d'autres conseils et à des vidéos illustrant les règles élémentaires à observer et à rappeler dans nos pelotons. Rendez-vous à la rubrique « **la sécurité et la santé** ».

Six conseils pour réussir sa sortie

- Bien étudier son parcours (difficultés, distance).
- Eviter de partir seul et se munir d'une fiche portant ses coordonnées.
- Ne pas jeter dans la nature les emballages et autres objets inutiles.
- Respecter les propriétés privées lors des arrêts pique-nique ou « techniques ».
- S'arrêter et stationner toujours hors de la chaussée (bas-côté).
- S'informer des conditions météorologiques et prévenir son entourage de l'itinéraire.

À vélo tout est plus beau !!



Challenge de France 2025

Souvenir Jean-Pierre Guillot

Le Challenge de France se veut un baromètre de l'engagement et de l'implication des clubs de notre Fédération dans l'ensemble de nos activités. Le but est d'inciter et de motiver les membres adhérents à participer aux organisations les plus remarquables de la FFCT.

Ce challenge est basé sur la participation des cyclotouristes licenciés aux manifestations ou événements et des clubs à certaines organisations figurant dans la liste ci-dessous.



Pour marquer ces points, tout cyclotouriste peut participer, en nombre illimité dans l'année, à ces manifestations, ou événements, sauf pour les randonnées permanentes ou les boucles de ran-



données permanentes pour lesquelles le nombre de participations sera limité à 1 par circuit. Le club marque autant de points que de participants. A noter que les sociétés n'ont aucune comptabilité à tenir, cette dernière étant prise en compte par les différents responsables d'organisations ou d'événements qui transmettent les éléments au délégué fédéral chargé du Challenge de France. **Le retour des fiches « Challenge 2025 » devra être effectué au plus tard dans le mois qui suit l'organisation au risque de ne pas être retenu.**

Les différents brevets (brevets de distance – y compris le 100 km, BCN-BPF, parcs, montagnards, VI, européen, etc. – réalisés par les participants doivent être au préalable envoyés aux homologateurs concernés par les brevets.

Ce sont ces derniers qui transmettront la liste des clubs au délégué fédéral chargé du Challenge.



**Voir ci-contre le règlement
du Challenge de France**



Règlement et attribution des points

Challenge de France règlement 2025

Le Challenge de France 2025 qui commence le 1^{er} octobre 2024, gardera le barème de points fixé pour 2025 concernant la plupart des manifestations :

En 2025 comme en 2024, seront pris en compte :

- ▶ « **Ensemble à Vélo** », les participants se verront attribuer **5 points** pour leur participation auxquels s'ajoutent les 10 points s'ils réalisent un Voyage itinérant.
- ▶ Le **Dodécaudax**, nouveau brevet longue distance qui apportera **5 points** au club par participation.
- ▶ Enfin le **Brevet des premiers pas de cyclocamping**, réactualisé, offrira **3 points** au club pour chaque lauréat.

La période de référence des organisations est : du 1^{er} octobre de l'année précédente au 30 septembre de l'année en cours. Les effectifs des clubs sont arrêtés au 1^{er} septembre 2025.

Fiche manifestations à 10 points

- Club possédant une structure labélisée Ecole française de vélo
- Club créant Ecole française de vélo dans l'année
- Critérium du jeune cyclotouriste (route et VTT) : finale départementale, finale Coreg, finale nationale
- Concours d'éducation routière : finale départementale, finale Coreg, finale nationale
- Semaine nationale et européenne des jeunes
- Trait d'union jeunes route et VTT
- Brevet d'initiation au cyclotourisme familial
- Rencontre inter-écoles françaises de vélo
- BCN - BPF (lauréat ayant terminé, année d'homologation)
- Brevet des parcs
- Brevet européen
- Mer-Montagne (par randonnée) toutes options
- Mer-Montagne (lauréat ayant terminé le cycle - année d'homologation) toutes options
- Diagonales de France (par diagonale)
- Voyages itinérants route ou VTT
- Voyages itinérants vers Pâques en Provence
- BCMF (ayant terminé, année d'homologation)
- BCCF (ayant terminé, année d'homologation)

Fiche manifestations à 6 points

- Concentration nationale à label des familles
- « Savoir rouler à vélo » : participation par club aux sessions dans la limite de 3 dans l'année

Fiche manifestations à 5 points

- BCN (par carte complète homologuée dans l'année)
- BPF (par département, terminé dans l'année et homologué dans l'année)
- Randonnées permanentes labellisées **de plus** de 150 km
- Challenge des bases VTT : participation à une des bases
- Semaine européenne
- Semaine fédérale
- Séjours et voyages (catalogue de la Fédération)
- Séjour au Centre National Cyclotouriste « Les 4 Vents » (2 nuits et +)
- Participation à une journée cyclo féminine codep/coreg
- Participation à un week-end organisé pour les féminines par un coreg ou un codep
- Cyclomontagnardes (toutes formules)
- Dodécaudax
- Vertes tout-terrain
- Brevet d'orientation route ou VTT

- Manifestation spécifique organisée par les structures ouvertes aux personnes en situation de handicap ou désireuses de se remettre à la bicyclette à la suite d'une maladie
- Participation au Tour cyclotouriste

Fiche manifestations à 3 points

- Brevet des 4 Vents
- Concentrations nationales à label (sauf concentration familles **6 points**)
- Brevets nationaux fédéraux, randonneurs et audax (inscrits au calendrier) homologués par leurs délégués
- Randonnées permanentes labellisées **de moins** de 150 km
- Séjour au Centre National Cyclotouriste "Les 4 Vents" (1 nuitée)
- Organisation par un club d'une rando Gravel selon le règlement fédéral
- « Savoir rouler à vélo » : participation par intervenant par club agréé
- Brevet « Premiers pas de cyclocamping »

Fiches structures et vie associative à 10 points

- Participation du club aux assemblées générales : Coreg et Codep
- Clubs votant pour l'Assemblée Générale 2021 de leur Codep, Coreg et fédérale

Fiches structures et vie associative à 5 points

- Signature d'une convention de pré-accueil
- Stage de formation fédérale, **coreg** ou départementale
- Participation à une journée et une réunion d'information sécurité et/ou santé départementale ou **coreg**
- Stage de formation de dirigeants : bonus de 5 pts en plus de ceux d'un stage de formation

Autres participations à la vie associative ou organisations d'événements

- Abonnés à la revue « Cyclotourisme » = 10 pts
- Participation au concours photo = 5 pts
- Participation au Prix photo-littéraire Pierre Roques = 5 pts
- Organisation par un club = 10 pts
- Club organisateur d'une cyclo-découverte

Pour des détails complémentaires, vous pouvez vous rendre sur le site ffct.org puis successivement sur « nos activités », les « brevets », « Challenge de France »

VOYAGE
ITINÉRANT

BREVET DES
PROVINCES
FRANÇAISES



BREVET
CYCLOTOURISTE
NATIONAL

Des points pour le Challenge de France...

► Le B.P.F. (Brevet des Provinces Françaises)

incite à visiter les régions de France en passant par 6 sites touristiques obligatoires par département. Une carte de route spécifique **gris-vert** vous sera fournie sur demande et permettra au participant de recueillir dans les sites sélectionnés par la FFCT un « cachet-souvenir », c'est-à-dire un tampon portant le nom de la localité (en cas d'impossibilité, une photo du panneau de la localité avec votre vélo fait l'affaire) : 6 cachets par carte, 6 sites par département.

La carte remplie est à adresser pour homologation au délégué fédéral :

Jean-Louis ROUGIER

**131 impasse Aubin Beyly - lieudit PLAT
24260 NEGRONDES**

avec une enveloppe timbrée pour le retour de la carte homologuée. **Cette carte attribue 5 points au club pour le Challenge de France.**



Le BPF d'une province n'est acquis qu'après homologation de l'ensemble des départements de la province.

La classification fédérale comporte 36 provinces, 88 départements + Yvelines, Essonne et Val d'Oise pour la région parisienne soit au total 534 cachets obligatoires (+ 6 optionnels sur l'île de la Réunion). Certaines provinces ne comptent qu'un département (ex-Nivernais : la Nièvre ou Comté de Nice : Alpes-Maritimes)

Le site ffct.org vous fournit de plus amples détails et de belles photos. Allez dans la rubrique « Randonner à vélo » / où quand pratiquer / les beaux sites de France BCN BPF / liste des sites par province et la gazette BPF (parution très régulière avec photos, anecdotes et liste des cyclos homologués).

Le site vcsanceen.fr vous fournit la règle du jeu très complète pour BPF et BCN. Allez sur l'onglet FF Vélo puis BPF, BCN, VI.

► Le V.I. (voyage itinérant) :

Le participant utilise une carte de route spécifique **verte** qui vous sera fournie sur demande. Il a entière liberté pour fixer le lieu de départ, les jours, la longueur des étapes et l'itinéraire.

Le voyage peut s'effectuer en ligne droite, en circuit ou en étoile. Dans ce dernier cas, le centre de l'étoile doit se trouver à plus de 150 km du lieu de résidence du participant. Au cours du voyage, il n'est pas toléré plus d'une étape au lieu de résidence.

La distance totale du V.I. doit dépasser 250 km et la durée du voyage ne doit pas être inférieure à 3 jours. Lorsque la durée du voyage dépasse 7 jours, il est admis une journée de repos qui ne doit être ni le 1^{er} ni le 7^e jour.

La carte de route doit recevoir au moins une fois par jour un tampon comportant le nom de la localité traversée et celui du département. Au verso de la carte, vous tracerez sommairement l'itinéraire et porterez les étapes, les points de contrôle et la longueur des étapes.

La carte de route sera adressée pour homologation au délégué fédéral :

Eric VERGNES

**43 rue du Petit Paris
81400 CARMAUX**

avec une enveloppe timbrée pour le retour de la carte homologuée.

Les participants à un séjour FFCT, à un séjour club, à une randonnée permanente nationale (en ligne ou en étoile) peuvent faire valider une carte V.I. Cette carte V.I. attribue 10 points au club pour le Challenge de France.

Sont toutefois exclus les parcours de la Semaine Fédérale.

► **Le B.C.N. (Brevet de Cyclotourisme National)** repose sur le même principe que le B.P.F. : une carte spécifique, un tampon par département (au choix parmi les 6 sites sélectionnés par la FFCT). Les cartes B.C.N. sont à valider par :

Jean-Marc LEFEVRE

**37 rue Amédée Evrard
02300 CHAUNY**

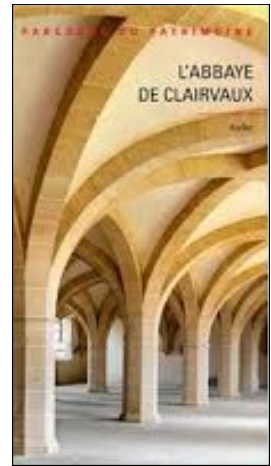
avec une enveloppe timbrée pour le retour.

Chaque carte BCN attribue 5 pts au club pour le Challenge de France.

Le B.C.N. n'est acquis qu'après avoir parcouru l'ensemble des départements français — métropole et Corse.

Les cartes BCN, BPF, VI sont prises en compte pour le club au Challenge de France

Rallye-Découverte "L'Aube à Vélo"



SOUS l'égide de la FFCT, le CODEP 10 cyclo organise chaque année un Rallye-Découverte « l'Aube à Vélo » ouvert à tout cycliste licencié ou non licencié. Ce Rallye-Découverte a pour objectif de faire découvrir les richesses touristiques du département de l'Aube à travers 24 circuits homologués que l'on retrouve sur le site Internet FFCT de « veloefrance ».

[Les itinéraires des 24 circuits sont téléchargeables sur les sites :](#)

- ▶ vcsanceen.fr/permanents dans l'Aube /circuits Aube à vélo
- ▶ et sur le site du CODEP10 : <https://codepaube-ffvelo.fr>, dans l'onglet **A vélo dans l'Aube/Rallye l'Aube à vélo**.

Vous y trouverez la carte de chaque circuit, la trace gpx et la carte de route. En outre, une carte « l'Aube à vélo » éditée par le Comité Départemental du Tourisme présente l'intérêt touristique de chaque circuit et reprend le tracé précis des circuits.

[La participation à ces circuits est gratuite](#)

Les participants au Rallye-Découverte font apposer sur la carte de route le tampon d'un commerçant ou d'une administration du chef-lieu de canton traversé par le circuit et situé en tête de l'itinéraire du circuit.

La carte de route est disponible auprès du capitaine de route pour une sortie organisée par le club ou téléchargeable sur le site VCS.

Les cartes dûment remplies sont remises au capitaine de route, au point-relais VCS ou aux réunions mensuelles du club pour validation et comptabilisation pour le club.

[Toutes les cartes doivent être rendues avant le 1er octobre](#)

Pour limiter les déplacements, il peut être avantageux de grouper sur une journée deux circuits qui traversent la même commune :

- **Nogent-sur-Seine** : circuits 2 et 3
- **Clairvaux** : circuits 4 et 9
- **Essoyes** : circuits 7 et 8
- **Bar-sur-Aube** : circuits 9 et 10
- **Dienville** : circuits 12 et 13
- **Arcis-sur-Aube** : circuits 14 et 16
- **Méry-sur-Seine** : circuits 15 et 17

Un classement annuel des clubs aubois est établi par le CODEP 10 sur la base du nombre de circuits réalisés par leurs licenciés (chaque circuit n'est comptabilisé qu'une fois par participant).

En 2024, le VCS termine 1er avec 523 circuits réalisés ; 69 sociétaires (dont 17 féminines) de notre club ont effectué au moins un circuit.

Les 24 circuits doivent être effectués sur trois années consécutives, soit de 2023 à 2025.

Tout participant qui aura réalisé les 24 circuits sur une, deux ou trois années, ses cartes de contrôle faisant foi recevra un diplôme et la médaille-souvenir du Rallye-Découverte « l'Aube à vélo ».

[En 2024 dix cyclos ont été nominés et récompensés par le CODEP 10 :](#)

Marie-France DORIDOU, Liliane LAUNAY, Brigitte POURILLE, Elisabeth ROBIN, Christine VAN LINTHOUT, Alain CARTIER, Jean-Pierre LAUNAY, Christian PULBY, Gilles RENAUT pour les 24 circuits effectués en 2024 et Janick LAGOGUEY sur 2 ans.



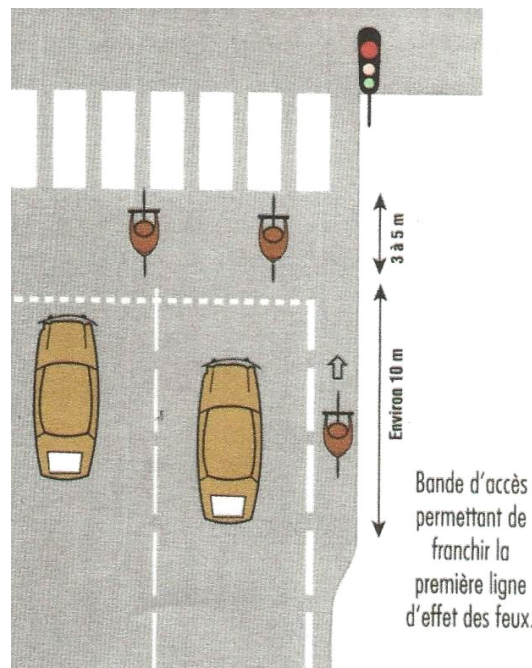
Les aménagements cyclables

Aux carrefours à feux, il est important de créer des sas

Le sas vélo (ou sas pour vélo) qui est la dénomination réglementaire) est le terme utilisé pour désigner un espace visant à faciliter la traversée des cyclistes dans les carrefours à feux. Cet espace permet aux cyclistes de s'avancer devant la ligne d'arrêt des automobilistes jusqu'à une ligne d'arrêt pour les cyclistes. Cette disposition est prévue par l'article R 415-15 du Code de la route. Quant à l'article R 415-2, il interdit aux autres véhicules de s'arrêter dans cet espace.

Il est délimité :

- à l'avant par une ligne d'effet des feux T'2 de 15 cm tracée à l'aplomb ou en retrait du feu tricolore ou par un passage piéton ; ces marques délimitent l'endroit réservé à l'arrêt des cycles et des cyclomoteurs lorsqu'ils y sont autorisés et lorsque le feu est rouge ;
- à l'arrière, par une seconde ligne d'effet des feux T'2 de 15 cm tracée de 3 à 5 m en amont du premier marquage et destinée à l'endroit où les autres catégories de véhicules doivent s'arrêter lorsque le feu est rouge. A l'intérieur du sas, le marquage de la figurine vélo est mis en place dans l'axe de chaque voie de circulation.



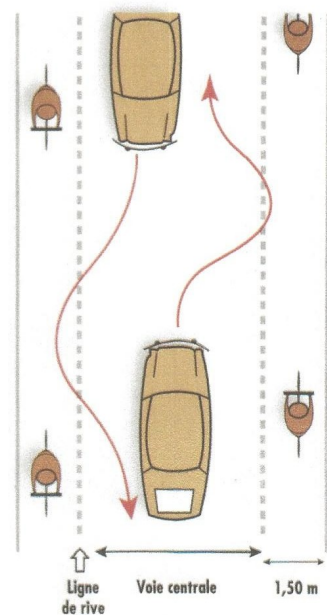
La Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB)

Depuis 2005 (décret n° 2015-808), la chaussée à voie centrale banalisée est légalisée en milieu urbain modifiant l'article R 431-9 du Code de la route qui supprime "hors agglomération".

Cette chaussée sans marquage axial dont les lignes de rive sont rapprochées de son axe (voir schéma de principe), vise avant tout à la redistribution de l'espace de la voirie au bénéfice des cyclistes par le marquage au sol. Les véhicules motorisés circulent sur une voie centrale bidirectionnelle et les cyclistes sur les accotements revêtus appelés rives (1,5 m de large environ). La largeur de la voie ouverte aux véhicules motorisés étant insuffisante pour permettre le croisement, ces derniers empruntent la rive lorsqu'ils se croisent.

Le CVCB a pour principal objectif d'améliorer les conditions de circulation des cyclistes dans des situations contraintes où les aménagements cyclables classiques se révèlent impossibles à réaliser. Il s'agit d'un outil complémentaire dont le domaine d'emploi s'inscrit entre les aménagements séparatifs et les principes de cohabitation des cyclistes avec les autres usagers. Son utilisation est généralement réservée pour une application à une vitesse comprise entre 50 et 70 km/h.

Il ne semble pas interdit de l'installer sur des routes limitées à 30 km/h conjointement avec les ralentisseurs, les écluses et les chicanes, à condition que le cycliste continue à aller tout droit. Elle constitue un élément visuel important de reconnaissance que l'on circule sur une route à vitesse apaisée.



Les Vélorues

Un panneau d'information est placé à l'extrémité de la rue pour informer cyclistes et conducteurs de véhicules motorisés. Les véhicules sont autorisés, particulièrement pour la desserte locale des riverains.

Une des conditions de réalisation est la faible intensité du trafic motorisé. **En bref : une Vélorue est une rue transformée en piste cyclable où les voitures sont tolérées. Elle peut être à double-sens ou à sens unique pour les automobilistes mais toujours à double-sens vélo.**

La mise en place de Vélorues rend plus sûrs les déplacements de cyclistes en interdisant les dépassements parfois rasants et dangereux. Si celles-ci sont limitées à 20 ou 30 km/h, le dépassement sera autorisé si la largeur le permet.

Les principaux objectifs de la Vélorue sont :

- fluidifier le trafic,
- encourager l'éco-mobilité.

La Vélorue est une manière de réguler la cohabitation dans les rues en imaginant une nouvelle façon d'inciter les usagers à passer de la voiture au vélo. De plus en plus d'initiatives voient le jour dans les villes pour favoriser la place du vélo.

Attention aux pièges de la route

Attention !

La grille des avaloirs sur la chaussée doit être positionnée dans le sens perpendiculaire à la circulation. Des accidents, survenus en juin 2021, ont eu pour conséquences des traumatismes importants sur des cyclistes devenus tétraplégiques.



Les ponts en fer non revêtus

Photo 120 Ce type de pont ne convient pas aux cyclistes : le fer est glissant sous la pluie et les roues peuvent se coincer entre les plaques.

Photos 121 - 122 De plus, il convient de laisser un petit espace entre les lames qui sont à poser perpendiculairement afin d'éviter une résonance et de vibrations amplifiées très désagréables pour les cyclistes.



Propositions de panneaux par la Fédération



Interdiction de doubler les cyclistes



Vélorue



Respect de la distance pour doubler un cycliste



Chaussée à Voie centrale banalisée





NOS PARTENAIRES 2025



VILLE DE SAINT-JULIEN-LES-VILLAS



**Peinture - Revêtements
Sols et Murs
THIERRY PARET**

4, Route Nationale
10320 - VILLERY
TEL : 03 25 40 31 71



CHAMPAGNE

6, Grande Rue
10360 - FONTETTE
TEL : 03 25 29 60 62

Horticulture BROYON

~ 41 rue Paul Doumer - 10300 Sainte-Savine ~

03 25 79 02 33

Géraniums, plantes à massif, plants de légumes, chrysanthèmes, plantes vivaces...

Ouvert de fin Septembre à mi juin

Du lundi au samedi 9h-11h30 / 14h-18h30



Intermarché
Centre commercial des Rives de Seine
130, Avenue MICHEL BAROIN
10800 - SAINT-JULIEN-LES-VILLAS
TEL : 03 25 71 50 00

Point relais VCS

Votre magasin pour tous les cyclistes



**ROUTE - VTT - VTC - VILLE
VÉLOS ÉLECTRIQUES**

HORAIRE OUVERTURE
LE LUNDI 14 h/19 h
DU MARDI AU SAMEDI 9 h/12 h - 14 h/19 h

**VENTE / RÉPARATION
ACCESSOIRES
ÉQUIPEMENTS**

173, avenue Pierre-Brossolette à TROYES
03 25 75 14 13 - 03 25 79 99 30



SARL VAILLOT
CHAUFFAGE - PLOMBERIE - SANITAIRE

4, Rue des Marronniers
10390 - VERRIERES
TEL : 03 25 41 98 87



**TRANSPORTS ROUTIERS
SARL G.BERTON**

ZAC de l'Ecluse des Marots
10800 St-Thibault
TEL : 03 25 41 74 14 

Un grand
Merci
pour votre soutien !

Avec l'aide de :

**BUREAU SYSTÈME
ELECTRONIQUE**
136 rue, Général de Gaulle
10000 Troyes
Tel : 03 25 73 19 68